

Une flore unique sur la côte d’Albâtre : 4 espèces protégées, de nombreuses orchidées

La flore des falaises et terrasses crayeuses comprend plusieurs espèces d’orchidées comme l’**orchis pyramidal**, l’**ophrys abeille**, l’**orchis bouc** et le très rare **pavot cornu**. L’exceptionnel **orchis bouffon** se développe dans une prairie maigre de la vailleuse dominant la plage. La pelouse des falaises et des pentes des vailleuses est riche en plantes adaptées aux embruns et au vent dont le **séneçon laineux**, **plante protégée** et seule endémique de la côte d’Albâtre, située ici à la limite sud de son aire de répartition. La ligne de sources est jalonnée d’espèces des suintements d’eau calcaire comme le **cranson danois** et le **cresson de fontaine**. Deux orchidées protégées, l’**orchis à fleurs lâches** et l’**épipactis des marais**, croissent aux abords de la petite tourbière qui s’est formée derrière le port au pied de la falaise reprofilée. Le très rare **chou crambé**, **espèce protégée sur tout le territoire national**, qui a amorcé une reconquête du cordon de galets à partir de la population relictuelle d’Octeville, est aujourd’hui présent à Saint-Jouin.



Phoque veau-marin



Hippocampe



Séneçon laineux



Orchis à fleurs lâches



Chou crambé



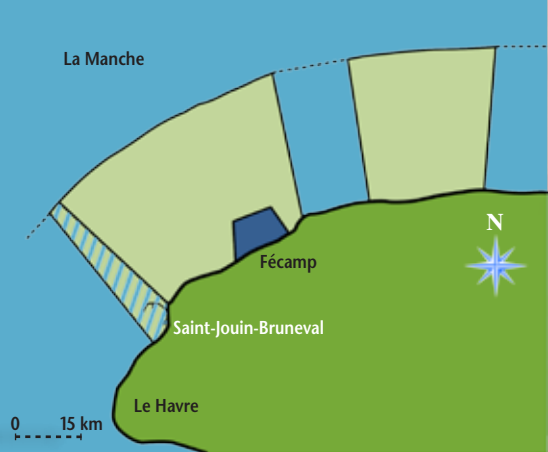
Epipactis des marais

Une faune exceptionnelle comprenant de nombreuses espèces protégées

Pas seulement des oiseaux ...

Des mammifères d’intérêt communautaire protégés (phoque veau-marin, phoque gris, marsouin commun et grand dauphin) sont parfois observés dans le port et au large. Le port abrite le homard et l’hippocampe (cité dans l’annexe II de la convention de Washington). La zone humide est riche en batraciens (grenouilles verte et rousse, triton palmé, crapaud commun) en reptiles (couleuvre à collier) et en insectes, notamment des papillons rares comme le némusien, l’hespérie des sanguisorbes et l’écaille martre, très rares et menacés comme le virgule. L’écaille chinée présente sur le site est une espèce protégée sur tout le territoire national.

un site NATURA 2000 bloqué, pour favoriser un projet industriel



- Limite de la mer territoriale (12 milles nautiques)
- Périmètre du réseau Natura 2000 déjà existant
- Limite d’extension d’une future zone Natura 2000 en mer retenue par l’état en 2009
- Risque d’amputation de l’extention



NATURA 2000, une cohérence pour la biodiversité

Natura 2000 est une protection européenne basée sur des inventaires d’habitats naturels et/ou des espèces d’intérêt communautaire. Ce réseau se constitue de deux types de zones : la **Zone de Protection Spéciale (ZPS)** (directive Oiseaux) relative à la conservation des oiseaux sauvages et la **Zone Spéciale de Conservation (ZSC)** (directive Habitats-Faune-Flore) contribuant à assurer la biodiversité de la faune et flore sauvages.

Les sites Natura 2000 se fondent d’abord sur la notion de réseau donc de **corridor écologique**. A cet égard, la commission “stopper la perte de biodiversité” du Grenelle de l’Environnement conclut en affirmant que **le maintien d’une continuité territoriale est une priorité absolue opposable aux infrastructures**. On peut s’étonner aussi que le port ne soit pas classé “**Zone de Protection Spéciale**” quant on sait que c’est un des sites le plus riches de l’ouest européen en oiseaux hivernants et migrateurs de l’annexe 1 de la directive “Oiseaux”.

Crédit photos : M. & J. Ragot, F. Lenormand - Conception graphique : CARDERE



Saint-Jouin-Bruneval sur la côte d’Albâtre

Un site d’intérêt écologique européen



Des fonds marins et une zone de balancement des marées très riches

La zone de balancement des marées comprend des habitats variés : plage de sable, cordon de galets et récifs (platier rocheux de Bruneval, masses calcaires éboulées très résistantes du platier de Saint-Jouin et blocs des digues du port). Sur les récifs où les animaux et végétaux se répartissent en ceintures selon la durée quotidienne passée hors de l’eau, les algues lamineuses situées à la limite des basses mers de vives eaux sont particulièrement bien développées dans ce secteur. Les récifs sont cités dans la **directive Habitats/Faune et Flore** au titre d’habitats d’intérêt communautaire.

Situés au sommet de la pyramide alimentaire, les nombreux oiseaux de passage et hivernants qui se nourrissent dans les plans d’eau du port et aux abords témoignent de l’importante quantité d’êtres vivants dans les fonds meubles. Plus d’une **centaine d’espèces** ont été répertoriées parmi lesquelles beaucoup de vers, des mollusques lamellibranches et des échinodermes. Cette manne explique la densité élevée en poissons plats (sole surtout, raie, carrelet...) qui attire également les nombreux pêcheurs.



La pêche du fou de Bassan



Un goéland avec une étoile de mer

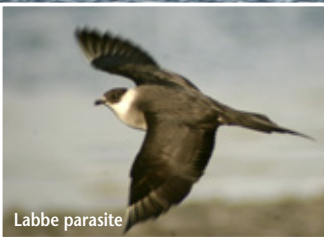


Des habitats terrestres rares

“Pisseuses à tuf” et zone humide au pied des terrasses du port

Plusieurs habitats terrestres du site présentent également un intérêt **communautaire** : les hauts et les revers des cordons de galets qui peuvent être colonisés par une végétation terrestre de plantes vivaces en voie de disparition ou encore les terrasses sèches, les fortes pentes des versants de vauzeuses et les escarpements de la falaise vive qui composent un ensemble de milieux crayeux remarquables dans un secteur où une chape d’argile rouge à silex recouvre la craie. Les buissons et les boisements de pente des versants de la vauzeuse de Bruneval et de la préfalaise (dont les ravins à scolopendre), les suintements d’eau le long de la ligne de sources, avec formation de ce que l’on appelle localement “des pisseuses” (du tuf calcaire) sont classés habitats prioritaires dans la directive européenne.

Des centaines de milliers d’oiseaux fréquentent ce site en migration



Labbe parasite



Tarier des prés



Sternes caugek et pierregarin



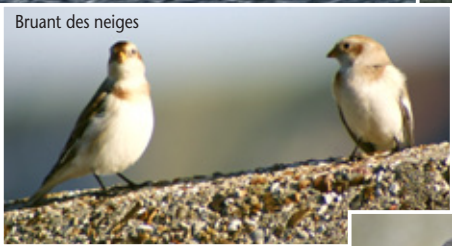
Plongeon arctique



Grèbe esclavon



Mouette mélanocéphale



Bruant des neiges



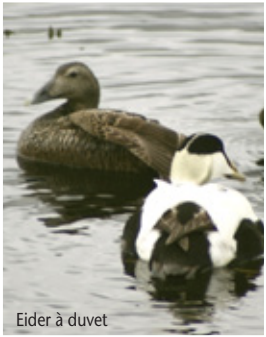
Bécasseau violet

Plus de 110 espèces observées chaque année...

Dans les plans d’eau du port et les digues s’abritent et se nourrissent de nombreuses espèces d’oiseaux, notamment des oiseaux à forte valeur patrimoniale comme les plongeurs (3 espèces), les grèbes esclavon et jougris, le harle huppé, le pingouin torda et le guillemot de Troil sur les plans d’eau, le bécasseau violet au pied des digues, la mouette mélanocéphale sur la plage dans l’enceinte du port, le bruant des neiges sur la digue ... Certains d’entre eux figurent dans l’annexe 1 de la directive Oiseaux comme le grèbe esclavon, le plongeur-imbrin, le plongeur arctique, la mouette mélanocéphale...



Pingouin torda



Eider à duvet



harle huppé

Parmi les hivernants figurent des oiseaux menacés en tant que nicheurs et cités dans la liste rouge déjà évoquée. Ainsi le pingouin torda et l’eider à duvet sont en situation critique, la bécassine des marais et le guillemot de Troil sont en danger...

Des oiseaux nicheurs dans les différents habitats

Les falaises qui encadrent le cap d’Antifer abritent la nidification de nombreux oiseaux parmi lesquels des espèces remarquables comme le faucon pèlerin, la mouette tridactyle en colonie, le fulmar boréal dans les falaises. Le petit gravelot, le tarier pâle, le pipit des prés, la bergeronnette grise, le rouge-queue noir, la bouscarle de Cetti et la bécassine des marais nichent plus ou moins régulièrement sur les terrasses, les digues, les terre-pleins et la plage de galets du port.



Corneille mantelée



Petit gravelot

Saint-Jouin-Bruneval à la charnière des deux types de falaises de la côte d’Albâtre

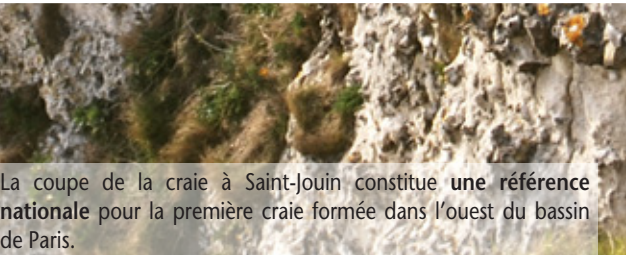
Situé à 16 km au nord du Havre, le site de Saint-Jouin-Bruneval limite au sud les plus belles falaises de la côte d’Albâtre. Encadrant le cap d’Antifer, ce secteur exceptionnel en Europe comprend sur seulement 7 km, les célèbres falaises d’Etretat, la pointe de la Courtine et la vauzeuse d’Antifer au Tilleul, la vauzeuse de Fourquet sous le phare de la Poterie-Cap d’Antifer et au sud le site de Saint-Jouin avec la vauzeuse de Bruneval, le port et le début des falaises à glissement. Saint-Jouin est situé à la limite des deux types de falaises de la côte d’Albâtre : falaise à glissement avec préfalaise au sud, falaise vive au nord, la jonction se produisant à la pointe du Groin sur laquelle s’adosse la grande digue.



Au nord de Saint-Jouin, falaises vives du cap d’Antifer



Au sud de Saint-Jouin, la falaise avec pré-falaise



La coupe de la craie à Saint-Jouin constitue une référence nationale pour la première craie formée dans l’ouest du bassin de Paris.